

**Présents :**

Elus	L. Linares JL. Bonneric	2 ^e vice-président de Sète Agglopôle Méditerranée, conseiller municipal délégué à l'aménagement durable et à la transition démocratique Conseiller municipal délégué à la Ville citoyenne
Cabinet du Maire	JF. Arnault-Vincent	Directeur de cabinet adjoint
Administration	C. Guesnier	Chargé de mission participation citoyenne
Habitants	9 membres	Dont 2 animateurs référents

Ordre du jour

Pas de points soumis par le comité des habitants.

Point soumis par la Ville :

1. Retour fête des voisins
2. Retour opérations nettoyage
3. Point d'informations de la Ville sur les projets en cours
4. Choix du lieu d'implantation d'une armoire à livres dans le quartier

Préambule

Le comité s'est réuni une fois depuis la dernière réunion plénière de décembre 2023, fin mars.
Il y a 34 membres inscrits.

1. Retour fête des voisins

Une soixantaine de personnes a participé à ce repas des voisins avec une animation musicale et un apéritif offert. Il est rappelé que la Ville accompagne le comité en mettant à disposition les moyens techniques et logistiques pour assurer le bon déroulement de l'action.

Ce type de manifestation permet de dynamiser le comité à l'instar de ce que l'on a constaté sur d'autres comités. Plusieurs membres estiment que la communication n'a pas été suffisante malgré la réalisation de 20 affiches et 200 flyers remis à certains membres en amont de la manifestation. Il est rappelé que le dépôt des flyers sur les pare-brise des voitures est interdit par le code de l'environnement.

Le système de distribution des affiches par la Ville au niveau des commerçants a été revu récemment, car certains secteurs n'étaient pas couverts, afin d'informer un plus large public et notamment le secteur de la Peyrade.

La diffusion par les réseaux reste très efficace. Pour la prochaine édition, l'évènement pourra être relayé en amont sur le journal municipal FLP et le recensement de plusieurs habitants relais permettra d'améliorer l'information faite dans le quartier.

2. Retour opérations nettoyage

Dans le cadre de la journée internationale du zéro déchet le samedi 30 mars 2024, le comité d'habitants a été associé à une opération nettoyage sur le secteur du canal, de l'étang et autour du square Pezzotti. Cette action a été organisée

par la Ville de Frontignan en partenariat avec Voie Navigable de France (VNF) et le CPIE bassin de Thau. Une quinzaine de personnes ont participé, permettant de ramasser un volume d'environ 1800 litres de déchets correspondants à près de 50 kgs.

Les déchets ramassés ont été orientés vers les filières de tri adéquates et le travail de caractérisation des déchets a permis d'alimenter la plateforme de sciences participatives « Zéro déchet Sauvage » :

<https://www.zero-dechet-sauvage.org/evenements/readm-2024-03-operation-nettoyage-au-quartier-la-peyrade-a-frontignan-sur-le-canal>

Cette 1^{ère} édition sera désormais renouvelée chaque année à cette même date.

3. Point d'informations de la Ville sur les projets en cours

Les élus rappellent les différents projets sur le secteur de la Peyrade.

Aire de jeux pour enfants place Gabriel Péri

Le chantier de réalisation de l'aire de jeux est quasiment achevé. Il ne manque que la pose de la clôture qui devrait être finalisée début juillet.

La réfection de la rue des Lierles

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement sur la remise en état des voiries, les travaux sur cette rue se feront après l'été : enfouissement des réseaux, reprise de la chaussée, réorganisation du déplacement piéton et des stationnements pour davantage de sécurité.

Les élus rappellent que l'ensemble des opérations liées à la remise en état de la voirie est lourd pour la Ville, car le périmètre communal est très étendu, conséquence d'une politique d'urbanisme, il y a des dizaines d'années, qui n'a pas été assez pensée et maîtrisée.

L'aménagement d'un parc naturel et de loisirs, intergénérationnel, au lieu-dit « l'ancien stade »

La Ville a souhaité créer un parc intergénérationnel destiné à favoriser le lien social en conciliant mobilités douces, convivialité et gestion écologique. L'objectif est de faire naître dans le quartier de La Peyrade le plus important poumon vert de la ville, capable de réunir toutes les générations grâce à un site doté d'une belle dimension arborée avec des équipements sportifs, une aire de jeux pour les enfants, un espace de jeux pour les adolescents, un espace de convivialité en favorisant les accès par des modes de transport doux, notamment le lien avec la voie verte.

La concertation avec les habitants, afin de recueillir leurs attentes et leur vision, était l'un des principes fondateurs de la démarche ; elle a été menée au cours du dernier trimestre 2023 et a permis d'orienter les choix des élus pour la définition du projet.

Lors de la réunion publique du jeudi 4 avril 2024, le maire Michel Arrouy et les élus ont présenté aux habitants le projet complet du nouveau parc composé d'une renaturation de l'espace et d'installations sportives et de loisirs. La réalisation se déroulera en deux phases d'ici 2027.

La voie verte et la maison du vélo

Il est envisagé de réhabiliter les anciens bains douche pour à la fois stocker une machine de nettoyage des rues et pour permettre la création d'un atelier d'entretien et de réparation de vélos, délégué à l'association de la Roue libre de Thau. Ce lieu serait stratégiquement proche de la voie verte, en cours d'aménagement par le conseil départemental, qui reliera la Peyrade aux salins via le quai Voltaire et le pôle culturel.

Le projet de l'ancienne zone Lafarge

Il concerne trois zones : celle dit « du trou » de Lafarge, la zone sous l'entreprise Scori et celle côté étang. Ces espaces forment un ensemble stratégique situé au cœur de l'agglomération et qui connecte Frontignan avec l'étang de Thau.

Un bureau d'études a été missionné par Sète Agglopol Méditerranée pour une réflexion globale, permettant une réorganisation de l'ensemble en privilégiant l'ancienne carrière en parc intercommunal avec pourquoi pas des aménagements photovoltaïques. La zone située sous l'entreprise Scori pourrait être vouée à du développement

économique et celle « du trou Lafarge » concernerait de l'urbanisme de transition, avec une valorisation paysagère pour en faire un lieu de vie et de rencontre.

Dès que les projets seront plus aboutis, une présentation sera faite aux habitants.

L'avenue de la Méditerranée

La question des nombreux dépôts à l'endroit de l'ancien Lidl a été traitée. Un avant-projet a été proposé par le Conseil Régional pour un réaménagement de l'espace en lien avec les activités du Port de commerce de Sète-Frontignan et le comblement de la ZIFMAR.

La Ville reste vigilante quant aux travaux de végétalisation intégrée à cette nouvelle configuration.

La zone des Hierles

C'est une zone d'aménagement concerté d'activité communautaire. La Ville a stoppé le projet initial qui envisageait environ 700 logements. En collaboration avec l'école d'architecture et d'autres structures, il s'agit plutôt d'adapter les aménagements au confort d'été et aux évolutions climatiques sur ce trait d'union entre Frontignan et la Peyrade. Une étude et une concertation urbaine vont être menées sur le devenir de cette zone.

Le Projet Mas de Chave

C'est une opération de gré à gré où le propriétaire foncier a vendu le site à un opérateur privé, mais la Ville souhaite, en cohérence avec le PLU, avoir un droit de regard sur l'aménagement du quartier. L'idée est de contenir le nombre de logements et de respecter la qualité architecturale. Elle défend le projet d'un parc urbain sur le bas du Mas de Chave, et sur la partie la plus haute, dans le prolongement des HLM, un aménagement intégré et maîtrisé.

Les élus soulignent l'importance du logement comme enjeu majeur sur le bassin de Thau dans les années à venir, car on constate que les jeunes sont en difficulté pour se loger, au vu de la hausse du foncier.

Le gymnase du collège Simone de Beauvoir

Le marché public pour la construction du gymnase a été lancé. Les travaux sont prévus pour le début d'année 2025.

Pour information, la Ville a interpellé le Conseil Départemental pour réouvrir le passage, avenue Emile Zola, afin d'accéder à l'étang de La Peyrade, par la zone de parking non viabilisé situé entre le stade et le collège.

4. Choix d'implantation d'une armoire à livres dans le quartier

La Ville souhaite se doter d'armoires à livres et les implanter dans chaque quartier. Après échange avec les membres, il semblerait que le lieu, jouxtant la maison des associations Bouvier-Donat, déjà utilisé pour le positionnement d'une ancienne armoire à lire, soit privilégié. Le comité d'habitants doit valider ce choix, prochainement.